Les prochaines étapes

L'ALENA n'est pas un accord statique : il a mis en place un régime dynamique pour la gestion des priorités actuelles et futures sur le marché nord-américain. Au-delà de la dimension strictement économique, l'ALENA a renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté et la prise de conscience d'intérêts communs aux trois pays. Ce sentiment et cette prise de conscience ont, à leur tour, stimulé la coopération dans divers domaines : éducation, sciences et technologie, populations autochtones, jeunesse, etc.

En avril 1999, le Canada doit accueillir la prochaine réunion de la Commission de l'ALENA. Le cinquième anniversaire de l'Accord offre une occasion idéale d'en établir un bilan, d'examiner les divers éléments du programme de travail en cours d'exécution et de baliser la voie à suivre. Au moment où les trois pays membres de l'ALENA en viennent à avoir une conception commune du régime commercial propre à l'Amérique du Nord et alors que le XXI^e siècle approche à grands pas, les priorités de la politique canadienne seront guidées par notre expérience antérieure et par les défis et les possibilités qui s'annoncent. Ces priorités consisteront notamment à...

- continuer d'assurer l'application harmonieuse de l'ALENA, en portant une attention particulière aux domaines, peu nombreux, où nous avons pris un certain retard par rapport à nos engagements (par exemple, en ce qui concerne certains services de transport terrestre);
- réexaminer le chapitre de l'ALENA consacré à l'investissement, le chapitre 11, afin de déterminer s'il est possible d'exprimer en termes plus précis notre compréhension commune de certaines dispositions, en particulier de celles qui visent l'expropriation et l'indemnisation (l'objectif visé étant de veiller à ce que l'interprétation de ces dispositions soit constante et conforme à l'intention des parties, et non d'amender ou de renégocier l'Accord de quelque façon que ce soit);
- étudier des questions qui n'ont pas été abordées à fond dans l'Accord ou qui pourraient faire l'objet de progrès plus poussés, voire d'une approche différente; par exemple, on pourrait examiner la possibilité de resserrer la coopération en ce qui concerne l'utilisation des recours commerciaux, ou encore

- d'harmoniser davantage les régimes de normes techniques à l'échelle nord-américaine et faire en sorte qu'ils aient sur les échanges commerciaux des effets moins pervers;
- analyser les répercussions des bouleversements technologiques sur le marché nord-américain pour veiller à ce que les règles de l'ALENA puissent tenir compte d'innovations telles que le commerce électronique;
- accroître l'ouverture et la transparence de toutes les institutions de l'ALENA, afin tout à la fois de le démythifier et de mieux le faire comprendre du grand public, et afin d'assurer que le programme de travail soit aussi pertinent que possible et qu'il soit adapté aux besoins de ceux qu'il est censé servir;
- étudier les possibilités de renforcer la coopération en ce qui a trait à l'élaboration et à l'interaction de nos politiques relatives au commerce, au travail et à l'environnement, de manière que la libéralisation des échanges, le développement durable et le respect des droits des travailleurs se renforcent mutuellement.

Ce premier bilan quinquennal de l'ALENA ne laisse guère place au doute : cet accord a été extrêmement bénéfique pour le Canada. Toutefois, il ressort clairement des considérations qui précèdent qu'il reste encore beaucoup à faire. La mise en œuvre de l'ALENA est encore inachevée et l'évolution rapide qui caractérise le marché nord-américain nécessite une adaptation constante, car il faut s'attaquer aux nouvelles priorités et veiller à ce que les règles du jeu conservent toute leur pertinence. Le Canada œuvrera de concert avec ses partenaires au cours de la période qui s'ouvre afin que l'Accord reste l'instrument indispensable, à la pointe du progrès, que ses architectes ont voulu mettre en place. Cette démarche consolidera le rang du Canada parmi les premiers pays commerçants du monde, un pays jouissant d'une économie dynamique, bien diversifiée et compétitive sur les marchés mondiaux.